

FLASH INFOS

Comme vous avez pu le voir, le maître mot de la nouvelle communication de notre Direction, c'est : **L'ESPRIT D'EQUIPE**. Facile à prôner quand le premier acte de gestion consiste à s'octroyer 3,5 millions € de bonus et **300.000 €** de dédommagement annuel pour avoir « abandonné » son salaire en 2009.

Alors, chapeau bas ! Essai transformé, **Monsieur le Président !** Le problème, c'est que le quotidien des salariés est tout autre :

- augmentations pérennes **dérisoires** (1% pour 2011, **FO** a été la seule organisation **non signataire** de l'accord salarial)
- fixation d'objectifs individuels toujours plus hauts, qui mettent les salariés **en concurrence**,
- détermination de la CGU en fonction des résultats, qui fait du collègue **un ennemi potentiel**,
- recherche d'économies par tous les moyens, y compris et surtout par la baisse des effectifs, qui laisse chacun seul face à **la charge de travail**,
- **surveillance accrue** de la production au prétexte de « manager » (MAP),
- regroupement des bases arrière à grands coups de balai et de soi disant économies d'échelle avec des logiciels **mal adaptés, mal testés** (ORCHESTRA, NOVADIS),
- mise en place d'un nouveau système de notation qui déterminera si, individuellement, le salarié a bien **l'esprit d'équipe !**

et pour couronner le tout, une attribution de complément d'intéressement de **100€** qui paraît ridicule après les résultats annoncés pour 2010 et les prévisions pour 2012.

Drôle de gouvernance où l'image que l'on donne d'une entreprise est plus importante que le ressenti de ses salariés...

FO rappelle qu'il n'était pas favorable à un désengagement du CC UES du village de vacances de Scodi Neri, en Corse.

Village qui donne entière satisfaction aux salariés **SG**, son **attractivité** et son taux de remplissage en 1ère intention en témoigne depuis l'origine.

FO avait demandé une analyse précise de la situation avant de s'engager dans une telle démarche.

Lors de la réunion de préparation de la Séance Plénière du 16 décembre, le commissaire au compte a fait part d'anomalies qui, si elles se confirmaient, **pourraient entraîner** des poursuites juridiques.

Ces informations, pour le moins alarmantes, ont amené **FO** à se joindre aux trois autres organisations syndicales gestionnaires pour voter en séance plénière du lendemain la mise à l'étude d'un désinvestissement éventuel, **à l'issue de l'année 2011**, dans la mesure où ces informations se confirmeraient, au regard d'une expertise mandatée et financée par le CC UES.

Pour notre part, ce désengagement éventuel devait être précédé :

- d'une approche du partenaire du CC UES, la **CARSAT** de Lyon, **copropriétaire** à 15 %
- d'une attention sur le devenir des 9 salariés **AGAVAS permanents et des Saisonniers Titulaires**,
- des conditions d'accueil **des vacanciers et des groupes SG** pour l'année 2011,
- de la fixation **d'un prix de vente** après réactualisation des expertises foncières (un 3ème expert indépendant est mandaté et doit se prononcer début Avril),
- de la nature de l'annonce pour la mise en vente (**tourisme social**)

Nous nous sommes tous engagés, solidairement, à réaliser dans de bonnes conditions l'année 2011 et à étudier ensemble **l'avenir de ce village et de ses salariés**. C'est le moment d'agir vite et bien, vis-à-vis des **salariés AGAVAS** et des **vacanciers SG** et CARSAT.

FO ne validera désormais aucun désinvestissement dans l'urgence. Nous sommes prêts à assumer la continuité de la gestion au-delà 2011, aussi longtemps que les conditions préalables nécessaires ne seront pas réunies.

Rejoignez FO, vous y trouverez l'esprit d'équipe que nous cultivons depuis toujours !



Retraites Complémentaires GARANTIT LES DROITS!

Le conflit de l'automne 2010 pour le retrait de la contre-réforme des retraites est encore dans toutes les mémoires. Le recul des bornes d'âge de **60 à 62 ans** et **65 à 67 ans** est toujours **inacceptable**.

FO continuera à revendiquer l'abrogation de la loi du 9 novembre portant réforme des retraites. Il faut bien distinguer le régime de base qui relève de la responsabilité de l'État de ceux des retraites complémentaires qui relèvent essentiellement de la **négociation** en complément de la retraite de base.

Ce n'est pas à travers une **négociation qu'on peut remettre en cause une loi**. La négociation sur les retraites complémentaires AGIRC et ARRCO vient de s'achever. **FO** n'a pas voulu se tromper de cible : les règles applicables aux régimes complémentaires ne peuvent pas remettre en cause les règles des régimes de base, l'enjeu était ailleurs. Après négociation et analyses, **FO** signe cet accord sur les retraites complémentaires.

En l'absence d'accord, les rendements continueraient à baisser, l'AGFF disparaîtrait, ce serait faire le lit d'un effondrement des retraites complémentaires et ouvrir la voie aux fonds de pensions, donc à la Bourse.

CE QUE FO A OBTENU

- La prolongation de l'AGFF:

Depuis 1983, c'est la première fois que l'AGFF (qui permet de partir à taux plein en retraite de base et retraite complémentaire) est prolongée aussi longtemps: 7,5 années! Sont concernés environ trois millions de salariés futurs retraités, les générations de 1951 à 1956.

- La stabilisation des rendements:

100 euros cotisés équivalent à 6,50 euros de retraite, ce taux ne pourra donc pas baisser entre 2012 et 2015. Cela faisait quinze ans qu'il baissait.

- Le doublement à l'ARRCO de la majoration pour enfants nés ou élevés:

La majoration pour enfants nés ou élevés était de 5% précédemment à l'ARRCO, elle sera désormais de 10%, plafonnée à 1 000 euros par an.

- La création de la majoration pour enfant à charge à l'AGIRC:

Avant, il n'existait pas de majoration familiale pour les retraités cadres avec enfant à charge, désormais, une majoration de 5% comme à l'ARRCO sera versée.

- La mensualisation des pensions:

La mensualisation des pensions permet aux retraités de gérer leur budget comme lors de leur vie active. Force Ouvrière sera vigilante à ce que le paiement soit effectué à chaque début de mois.

- Le pilotage paritaire des régimes:

FO a obtenu l'assurance d'aborder la question cruciale du financement des régimes en 2015 puis celle du devenir de l'AGFF en 2018.

CE QUI A ÉTÉ ÉVITÉ

- La diminution de la pension de réversion actuelle:

Le patronat voulait diminuer la pension de réversion de 10%.

FO a obtenu le maintien tel quel de la pension de réversion, c'est-à-dire 60 % de la pension complémentaire du retraité décédé sans condition de ressource pour le veuf ou la veuve.

- L'érosion rapide du taux de rendement.
- L'abattement drastique des pensions.
- La disparition de l'AGFF.

CE QU'ON N'A PAS OBTENU

- L'augmentation des ressources:

FO avait demandé une augmentation des ressources des régimes par une augmentation des cotisations afin d'éviter de puiser dans les réserves et de garantir le versement des pensions pour les générations futures.

Mais le patronat n'a rien voulu entendre!

Cependant la question sera sur la table en 2015, qui sera un rendez-vous important.

FO a pris ses responsabilités.

Les rendez-vous de 2013 et 2015 seront l'occasion pour FO de réaffirmer:

- que les régimes par répartition doivent être abondés par des cotisations;
- que les deux régimes AGIRC et ARRCO doivent rester en place.

FO sera vigilante sur tous les points et combattra toute tentative de création d'un régime complémentaire unique, préalable à une réforme systémique qui favoriserait la capitalisation.